

# Restitution groupe de travail

Comment améliorer la mobilité des artistes et des œuvres entre nos territoires\* et l'Hexagone ?

26 mai 2026

\*Guadeloupe, Guyane, Martinique

infos@ddacaraibesamazonies.org  
<https://ddacaraibesamazonies.org>

## **Comment améliorer la mobilité des artistes et des œuvres entre nos territoires\* et l'Hexagone ?**

Les discussions ont mis en évidence que la question de la mobilité ne peut être envisagée uniquement sous l'angle du déplacement des artistes et des œuvres. Elle renvoie plus largement à des enjeux de structuration du secteur culturel, de professionnalisation des acteur·rices, de reconnaissance institutionnelle et de coopération à long terme.

Les participant·es ont souligné que l'insularité génère des coûts importants de transport et de logistique, auxquels s'ajoutent des freins administratifs et fiscaux. Cependant, ces contraintes ne constituent qu'une partie du problème. Le manque de visibilité des artistes, la faiblesse des réseaux de diffusion et l'insuffisante structuration des filières culturelles limitent également les possibilités de circulation des œuvres et des professionnel·les vers l'extérieur.

Les échanges ont par ailleurs rappelé que les dispositifs de mobilité ne produisent des effets durables que lorsqu'ils s'inscrivent dans des projets de coopération pérennes, associés à des objectifs de production, de diffusion ou de coproduction clairement identifiés.

\*Guadeloupe, Guyane, Martinique



## Principaux constats

- **Une mobilité fragilisée par le manque de structuration**

La dépendance des structures culturelles aux financements des collectivités rend difficile la construction de stratégies viables sur le long terme. Les changements de mandature peuvent remettre en cause des projets pourtant structurants.

Dans ce contexte, les participant-es ont souligné l'importance de développer des conventionnements pluriannuels afin de sécuriser les actions, stabiliser les équipes et favoriser la mise en œuvre de politiques culturelles durables.

- **Une faible structuration institutionnelle**

Le nombre limité de structures labellisées en Guadeloupe, Martinique et Guyane, constitue un frein à leur visibilité et à leur capacité à intégrer les grands réseaux nationaux.

Les critères d'accès à certains labels et réseaux apparaissent parfois difficilement compatibles avec les réalités des territoires ultramarins, notamment en matière de ressources humaines et financières.

- **La nécessité de renforcer tous les métiers de cette filière**

Les participant-es ont insisté sur le rôle déterminant des commissaires d'exposition, critiques d'art et autres prescripteur-rices dans la circulation des artistes et des œuvres.

La professionnalisation et le soutien à la mobilité de ces acteur-rices apparaît comme une condition indissociable au développement de réseaux de diffusion solides et à une meilleure représentation des artistes de notre scène artistique dans les programmations nationales et internationales.

- **Penser les circulations au-delà du seul axe Guadeloupe-Hexagone**

Les échanges ont mis en avant l'intérêt de développer des coopérations avec la Caraïbe, l'Amérique latine et d'autres territoires partageant des références esthétiques et culturelles proches.

Ces collaborations pourraient constituer des leviers de reconnaissance et de légitimation complémentaires aux relations avec l'Hexagone.

- **Un besoin d'accompagnement renforcé par les réseaux et institutions nationales**

Les participant-es ont souligné l'importance du rôle joué par les réseaux professionnels, les établissements publics et les opérateurs nationaux pour accompagner la mobilité, structurer les filières et porter les enjeux ultramarins auprès des pouvoirs publics.



## **Recommandations du groupe de travail**

### **Structurer durablement les acteurs et actrices**

- Développer des conventionnements pluriannuels avec les collectivités ou l'Etat, et les structures culturelles porteuses de projet.
- Soutenir l'ingénierie de projets à échelle individuelle et afin de permettre aux structures d'accéder à des financements nationaux et européens.
- Favoriser des modèles de gouvernance permettant une plus grande autonomie opérationnelle des collectivités.

### **Renforcer la professionnalisation de toute la chaîne de métiers**

- Soutenir la formation des commissaires d'exposition, des critiques d'art issus de nos territoires (Guadeloupe, Martinique et Guyane).
- Encourager les résidences artistiques croisées, les échanges de pratiques et les dispositifs de mentorat.
- Faciliter l'accès des professionnel·les de nos territoires aux réseaux nationaux et internationaux.
- Renforcer les espaces de rencontre entre artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art et institutions.

### **Développer la coopération internationale**

- Privilégier les partenariats construits sur le long terme et fondés sur des objectifs de production ou de diffusion.
- Encourager les coproductions entre structures locales, hexagonales et internationales.
- Renforcer les liens avec les réseaux internationaux caribéens et américains afin de diversifier les circuits habituels de diffusion et multiplier les opportunités de mobilité.

### **Adapter les dispositifs nationaux aux réalités de nos territoires**

- Réexaminer ou adapter les critères d'accès à certains labels et réseaux professionnels.
- Renforcer la présence de personnes ressources issues de nos territoires au sein d'institutions (personnes dédiées dans l'équipe, ou consultants) ou de réseaux structurants des arts visuels tels que le Cnap, dca, etc.
- Mieux prendre en compte les surcoûts liés à l'insularité dans les dispositifs de soutien à la mobilité.



## Optimiser des programmes déjà existants

- Prenons l'exemple du programme de résidence Lakou Kilti, issu d'un partenariat entre la DAC Guadeloupe et la Cité Internationale des Arts. Cette initiative pourrait être optimisée en ajoutant un Frac ou centre d'art en partenaire complémentaire. Cela permettrait aux artistes de bénéficier d'infrastructures de production, de lieux de diffusion, d'opportunités de networking et de mise en place de workshop.
- S'inspirer de programmes de mobilité tels que les résidences Magnetic (Frac Hauts-de-France et Irlande), ou le programme Résonance (coopération France et Suède). L'objectif serait de mettre en place et pérenniser ce type de dispositif mobilité pour les commissaires, les artistes et les responsables d'institutions. Ce type de résidence croisée interprofessionnelle doit s'installer dans le temps et en réciprocité pour un impact pertinent.



## En résumé

Les échanges ont mis en évidence que l'amélioration de la mobilité des artistes et des œuvres entre la Guadeloupe et l'Hexagone nécessite une approche globale articulant mobilité, professionnalisation, structuration des acteur·rices, renforcement des réseaux et pérennisation des financements. Les priorités identifiées portent notamment sur :

- Le développement de conventionnements pluriannuels ;
- Le soutien à la professionnalisation des artistes et commissaires d'exposition ;
- Le renforcement de la coopération internationale ;
- L'adaptation des dispositifs de labellisation aux réalités locales ;
- La mobilisation accrue des réseaux nationaux pour une meilleure structuration et inclusion aux opportunités nationales ;
- La diversification des circulations vers la Caraïbe et les Amériques.

L'ensemble des participant·es a souligné la nécessité de construire des projets durables et structurants, capables de renforcer la visibilité et la reconnaissance de nos artistes à l'échelle nationale et internationale.



## Remerciements

**Nous remercions l'ensemble des personnes ayant pris part à ce moment d'échange avec curiosité, humilité et ouverture.**

- Keren Detton, directrice du FRAC Grand-Large
- Irene Aristizábal, directrice du FRAC Poitou-Charentes
- Ann Stouvenel, directrice du Cneai =
- Camille Martin, responsable du centre Recherche, Résidences et Programmation Culturelle au Capc, Bordeaux
- David Laporal, directeur Musarth, sous-directeur du Patrimoine, Département Guadeloupe
- Pauline Bonnet, responsable du Fond d'art Contemporain de Guadeloupe
- Stéphanie Melyon-Reinette, directrice culture et patrimoine de la ville de Basse-Terre
- Nathalie Gonthier, conseillère arts visuels DAC Guadeloupe
- Audrey Phibel, conseiller arts visuels DAC Guadeloupe
- Cynthia Phibel, sous-directrice des politiques culturelles, Département Guadeloupe
- Edwige Millery, Adjointe au directeur des affaires culturelles de Guadeloupe
- Odile Jocteur Monrozier, Instructrice Arts Visuels Région Guadeloupe
- Claire Henry, coordinatrice du Réseau documents d'artistes
- Yuwey Henri, présidente de Documents d'artistes Caraïbes et Amazonies
- Hélène Dabriou, secrétaire de Documents d'artistes Caraïbes et Amazonies
- Jade Lama, chargée d'édition et communication de Documents d'artistes Caraïbes et Amazonies
- Lunyse Gabon, coordinatrice de Documents d'artistes Caraïbes et Amazonies

